



**Les Ami.e.s de
la Confédération paysanne**

Journées d'été indien et Assemblée Générale Ordinaire des Ami.e.s de la Confédération Paysanne

10-11 octobre 2020 - Compte-rendu

Nous sommes très heureux de notre plan B, après l'annulation du fait de la crise sanitaire des journées d'été prévues en Dordogne au mois de juillet ! Les Ami.e.s de la Conf' du Morbihan ont fait preuve d'une efficacité et hospitalité sans failles pour l'accueil des journées d'été indien et de notre Assemblée générale statutaire 2020. En voici quelques éléments ci-dessous.

samedi 10 octobre – Journée d'été indien

Mot d'accueil par Benoît Froger, administrateur des Ami.e.s de la Conf' 56 :

Un petit mot d'histoire des Ami.e.s de la Conf' 56 :

- Le groupe s'est créé à l'initiative de quelques personnes qui payaient leur cotisation au national depuis des années.
- Nous avons décidé de nous structurer en association en 2016 car nous trouvions cela plus pratique et facile pour ouvrir un compte banque par exemple ou pour exister aussi auprès d'autres organisations, ou encore pour communiquer dans les journaux.
- Aujourd'hui nous sommes 72 adhérents à jour de leur cotisation 2020 et nous communiquons des informations à plus de 350 personnes par mail. Beaucoup de personnes adhérents ou sympathisants ne sont pas militants aux Ami.e.s de la Conf' 56 car ils sont déjà engagés dans d'autres organisations amies.
- Nous fonctionnons en CA-bureau collectivement et avec une présidence collégiale (tout le monde est présidentE). A chacune de nos réunions, nous invitons les adhérents à venir. Aujourd'hui nous nous retrouvons régulièrement à 9 personnes pour faire fonctionner l'association.
- Nous participons, sans prendre part aux décisions, au comité départemental de la Conf'56.
- Nous relayons les infos départementales et nationales Conf' et Ami.e.s de la Conf' auprès de tous nos contacts.

Nos combats :

- Tout d'abord, ce sont ceux de la Conf' : nous suivons leur actualité et leurs bagarres même si parfois nous apparaissions de manière différente (via les coquelicots par exemple).
- Ensuite, nous déléguons une ou deux personnes du CA-bureau par sujet afin de suivre, informer le reste du groupe de ce qui s'y passe :
 - Notre Dame des Landes > Anne ; Josée
 - Fermes usines et méthanisation > Michèle
 - Accaparement des terres > Roselyne et Jacqueline
 - Installation agricole, faire connaître le métier de paysans (stage de 3ème, travail avec la mission locale de Vannes) > Catherine ; Maryvonne
 - Forum social local du 56 qui a lieu tous les ans depuis 13 ans (rencontre avec d'autres organisations, débats sur différents sujets par exemple le véganisme ou l'égalité homme/femme,...) > Marc et Benoit
- Et puis toutes les luttes passagères pour lesquelles nous donnons un coup de main.
- Les endroits où la Conf' est présente (foire bio, fête de l'agriculture paysanne...)
- Et bien sûr notre participation à la vie des Ami.e.s de la Conf' national avec Catherine au CA et désormais Marc au comité de publication de Campagnes Solidaires.

Nous sommes heureux de vous voir si nombreux ici aujourd'hui !

Un hommage est rendu à Michel Besson et Maurice Coquin. Tous deux étaient, de plus ou moins longue date, administrateurs des Ami.e.s de la Confédération paysanne et très investis dans les causes qui nous mobilisent. La meilleure manière de leur rendre hommage, c'est de poursuivre notre engagement aux Ami.e.s de la Conf'.

Mot d'accueil et introduction générale par Andréa Blanchin et Eudora Berniolles, administratrices des Ami.e.s de la Conf' national :

La pandémie actuelle a mis au jour un certain nombre d'urgences sociales et environnementales qui nous confortent en tant qu'Ami.e.s de la Conf' à continuer de soutenir plus que jamais l'agriculture paysanne et la Confédération paysanne. Nous avons commencé l'année avec des actions auprès de candidats aux municipales dans le cadre de notre campagne « Décidons de notre alimentation ! », en concertation avec d'autres organisations qui ont repris ce cri citoyen. Puis est arrivé le confinement pendant lequel les Ami.e.s de la Conf' ont manifesté leur soutien aux paysan.ne.s. Le confinement a d'abord ralenti puis, d'une certaine manière, a renforcé d'autres dynamiques dans lesquelles les Ami.e.s sont engagé.e.s avec des partenaires, notamment la Plateforme Pour une autre PAC, le collectif de travail sur

la sécurité sociale de l'alimentation et le Pacte pour la transition. Une convergence de luttes sociales et environnementales est à l'œuvre sous la bannière du « Jour d'après » qui se traduit dans des tribunes, notamment portées par la Conf', que les Ami.e.s de la Conf' ont signées et relayées. Lors de ces deux journées d'été indien, nous vous proposons de réfléchir en ateliers aux propositions de la Conf', de nous les approprier et les enrichir, pour adopter lors de notre AG une feuille de route aux objectifs réalisables sur le terrain, par les Ami.e.s et avec la Conf'.

Mot d'introduction par Véronique Marchesseau, secrétaire nationale de la Confédération paysanne :

Excuse Jean-François Périgné, trésorier national de la Confédération paysanne, qui n'a pas pu être là mais aurait bien voulu.

Je suis élèveuse dans le Morbihan, c'était plus loin d'ici que je ne le pensais, mais je suis quand même arrivée !

Quand tout s'est un peu arrêté au moment du confinement, il a fallu réfléchir à comment réorienter toutes les activités, y compris agricoles. Nous avons eu un gros travail de réflexion au niveau de la Conf'. On a revu notre projet à la lumière du contexte sanitaire.

Quels sont les points clefs ?

Véronique : socialiser : comment notre agriculture répond à des enjeux globaux de société ? Comment les citoyens peuvent donner du poids à nos revendications ? La Conf' a besoin de vous car pour peser sur les politiques publiques, on est minoritaires dans les domaines de la profession.

Première des choses pour qu'on continue à exister :

Protéger :

Relocaliser nos activités essentielles. L'agriculture est nécessaire et vitale.

Penser la relocalisation de l'agriculture. La protéger du contexte économique et commercial qui est extrêmement agressif. Rejeter les accords de libre-échange. Continuer à se battre pour l'instauration d'un prix minimum d'entrée : interdiction que les produits qui rentrent en France entrent en dessous des prix de production en France.

Se battre pour des politiques qui permettent d'assurer aux paysans de vivre de leur métier.

Installer :

Objectif ambitieux qu'on continue à porter. Se battre pour installer des gens. Avoir accès à la terre. Réclamer une loi foncière. On nous l'avait promis sur ce mandat, cela fait partie des promesses qui ne seront pas tenues. Pour le moment, le foncier continue à se concentrer. Actions d'occupation de terrains (ex : action récente dans l'Hérault contre l'implantation d'un Macdo sur des terres agricoles). Nos revendications, on les porte sur le terrain. Il faut aussi travailler sur l'enseignement agricole. Le plan de relance très récemment proposé par le gouvernement n'est pas satisfaisant : le volet installation ne comporte que de la communication.

Socialiser :

Réalité insoutenable d'une précarité alimentaire grandissante. Expérimentation d'une piste vers une sécurité sociale de l'alimentation.

Objectif de continuer à se battre pour que les politiques agricoles puissent être débattues par les citoyens. Pour que les chambres d'agriculture soient ouvertes aux citoyens, parce que tout le monde mange. Ouvrir la gouvernance. On attend aussi que les territoires ruraux évoluent pour qu'ils soient très dynamiques et aient les moyens d'accueillir toutes les personnes qui veulent s'y installer.

En tant que Conf', nous invitons les Ami.e.s de la Conf' à porter avec nous ces trois axes.

La majeure partie du samedi 10 octobre a été consacrée à la tenue de trois sessions de trois ateliers parallèles et tournants où les participants ont pu travailler autour du triptyque : Installer, Protéger, Socialiser.

Pour chaque atelier, deux rapporteurs avaient été identifiés :

- **Installer : Jean Azan et Catherine Lusseau**
- **Protéger : Andréa Blanchin et Michèle Rose**
- **Socialiser : Benoît Froger, avec l'appui de Jean-Claude Balbot, intervenant invité**

Retour en plénière suite aux ateliers :

Plusieurs axes forts sont ressortis dans les ateliers, et permettront de définir la feuille de route pour l'année à venir. Pour essayer d'évaluer la motivation des participant.e.s sur les actions proposées par les ateliers, on a demandé aux participants de lever la main selon leur intérêt (sans engagement demandé) :

1. INSTALLER :

Présenté par Elise Monge :

Le groupe a réfléchi et énoncé plusieurs pistes sur ce que les citoyens pouvaient faire :

- Agir auprès de leurs élus pour que des zones agricoles soient sanctuarisées dans les PLU (Plan Local d'Urbanisme)
- Siéger dans les CDOA (Commission Départementale d'Orientation Agricole) (au même titre que les chasseurs, Terre de Liens pourrait le faire)
- Faire de la veille foncière – trouver des terres
- Inciter les paysans à faire du stockage foncier pour installer
- Faire un état des lieux des documents qui existent ou pas sur les installations en collectif
- Rédiger un document spécifique sur le sujet de l'installation collective
- Organiser une rencontre type « Festival de l'installation »
- Rédiger un document pour les élus et les cédants sur la manière dont ils peuvent agir pour favoriser les installations
- Faire des films sur des installations réussies – revaloriser l'image du métier de paysan.ne
- Bien diffuser les vidéos réalisées par les Ami.e.s
- Participer au débat en ligne « Pour une autre PAC »
- Etre vigilants sur la loi foncière à venir
- Accompagner avant, pendant mais aussi après l'installation
- Favoriser l'entraide et la solidarité vis-à-vis des nouveaux installés
- Essayer de travailler davantage ensemble : TDL, AMAP, CIVAM, ADEAR, GAB, Ami.e.s

- Analyser des projets qui tiennent pour voir les critères de réussite
- S'appuyer davantage sur les AMAP
- Monter des SCI citoyennes pour acheter des terres
- Faire en sorte qu'au niveau Conf il y ait davantage de travail de fait auprès des cédants
- Favoriser les installations collectives qui permettent de prendre des grandes surfaces
- Mettre en relation des porteurs de projets

Il a été décidé de choisir deux actions « réalistes », là où la FNSEA ne viendrait pas :

- promouvoir l'agriculture paysanne et susciter des vocations : réaliser des films sur des installations réussies, organiser des rencontres, poursuivre ce qui est fait avec les stages de troisième, organiser un forum des métiers et créer des espaces propices à ce type d'émergence. Objectif : changer l'image des paysan.ne.s et susciter des vocations.

>>> Environ 10 personnes lèvent la main. Proposition qu'on serve de relai à Terre de Liens et qu'on entre à Terre de Liens.

- face aux difficultés auxquelles se confrontent ceux qui souhaitent s'installer : produire de la documentation, des outils, des guides, pour informer sur les processus d'installation et faire un état des lieux sur ce qui peut être fait, notamment sur les projets d'installation collectifs. Produire des guides méthodologiques sur des installations collectives réussies, organiser un Festival de l'installation en lien avec des associations qui portent ce type d'initiatives.

**>>> Idée de regrouper les gens qui ont différents projets.
5 personnes lèvent la main.**

2. PROTEGER

Présenté par Andréa Blanchin :

Par protéger, la Confédération paysanne entend « protéger l'activité, le travail des paysan.nes ». Cela suppose de défendre le droit aux revenus et l'accès à la terre. Le groupe de travail a listé des propositions d'actions en visant trois types de publics :

- grand public, citoyen.ne.s, donateurs
- décideurs politiques (lobbying)
- associations partenaires.

Cible : Grand public (citoyen.ne.s):

- Lancer une campagne pour mieux expliquer les enjeux autour des prix de revient en agriculture : rappeler qu'un produit agricole ça se mange et que la fonction d'un.e paysan.ne c'est de produire de la nourriture, car ce lien-là, qui peut sembler naturel, n'est pas mis en évidence par les politiques et mène à un cloisonnement entre politiques agricoles et alimentaires, alors qu'elles sont intimement liées.

- Insister sur le fait que « Paysan.ne c'est un **métier d'utilité publique** ».
- Mettre en lumière l'enjeu de **conserver des terres** en mettant en avant la notion de **souveraineté alimentaire**.
- Insister sur l'idée de la **traçabilité** (d'où vient le produit, quel est son impact environnemental). Un produit industriel n'est pas cher quand il arrive dans les rayons, mais il a été largement financé avant par les impôts, via la Politique Agricole Commune (PAC).
- Expliquer ce qu'est un prix de revient.

>>> **Mieux comprendre comment sont faits les prix. Faire une comparaison selon les différents types d'agriculture.**

4 personnes

Cible : Grand public (donateurs) :

- Soutenir des actions de solidarité.
- Poursuivre et amplifier le soutien financier que les Ami.e.s font à la Conf' et communiquer sur les actions mises à l'œuvre. (ex : participer à acheter du fourrage pour les bêtes. Nécessité de s'allier à des collectifs, comme Solidarité paysans.)
- A creuser : besoin de continuer les campagnes d'appels à dons en lien avec la Conf' et lancer une grande campagne en lien avec la Conf'. Pour augmenter le nombre d'adhérents aux Ami.e.s de la Conf' (notamment toutes les personnes qui gravitent et aident les Conf' locales).

>>> **0 personne**

Cible : Lobbying : entreprises / politiques : Associations partenaires et décideurs politiques :

- Poursuivre l'existant : continuer à participer à la plateforme Pour une autre PAC.
- Continuer la campagne Décidons de notre alimentation ! Et aller interpeller les décideurs politiques, interpeller les candidats.
- S'allier aux associations qui rappellent quel politique vote quoi. (Exemple récent sur les néonicotinoïdes).

>>> **10 personnes**

3. SOCIALISER

Présenté par Benoît Froger

En présence de Jean-Claude Balbot, paysan et référent du projet ACCESSIBLE – un travail de recherche-action autour de l'accès à une alimentation choisie pour toutes et tous.

- Réfléchir aux leviers permettant de valoriser et d'obtenir que les citoyens/habitants puissent avoir voix au chapitre au sein des instances de décision autour de l'agriculture et de l'alimentation (place dans la gestion et la surveillance des abattoirs, place dans la gestion du foncier, création de commissions agriculture et alimentation dans les mairies, comme revendiqué lors de la Campagne Décidons de notre alimentation pour les municipales).
- Exemple avec ce qui se crée autour de la restauration collective : régie agricole, maraîchers municipaux, etc...
- Exploration d'une piste vers une sécurité sociale de l'alimentation qui permettrait d'agir sur l'ensemble du système de l'alimentation (production, transformation, distribution, consommation).

>>> Nous avons beaucoup été dans le constat et la façon dont on voyait les choses. Une action qui est revenue assez régulièrement :

- investir les lieux de décisions : agir sur le côté politique de ces instances-là et faire en sorte que l'on puisse exister. Définir des façons d'agir sur le politique pour que les citoyen.nes soient impliquées dans la prise de décision.

>>> **15 personnes lèvent la main.**

- Sécurité sociale de l'alimentation : la présence de Jean-Claude Balbot nous a permis de mieux découvrir la piste actuellement explorée par un collectif de travail (réunissant 11 organisations, dont Les Ami.e.s de la Conf') pour aller vers une sécurité sociale de l'alimentation. « Nous sommes béats d'admiration face à cette proposition ambitieuse, mais pour le moment on ne sait pas comment la mettre vraiment en place ni par où commencer... ».

>>> 10 personnes

NB : plusieurs éléments transversaux sont à noter :

- Travailler à plusieurs niveaux et échelles interdépendants (politiques locales, politique nationale et européenne)
- S'appuyer sur la spécificité et la plus-value des Ami.e.s de la Conf' (interface paysans / Mangeurs)
- Travailler en lien étroit avec des associations partenaires
- Avoir en tête les publics-cibles quand on fait des actions
- Clarifier la sémantique (termes utilisés) au sein des Ami.e.s

Pour le deuxième temps de plénière, nous avons profité de la présence de Jean-Claude Balbot, en l'invitant à nous parler un peu plus de la sécurité sociale de l'alimentation, de sa genèse et de ses perspectives.

Jean-Claude Balbot :

« J'étais paysan-éleveur dans le Finistère. En pratiquant l'agriculture en vente directe pendant 37 ans, je me suis rendu compte que par ce débouché, on ne nourrit que 10 % maximum de la population. **Que mangent les autres ?** Durant tout ce temps, je n'ai jamais livré dans un HLM.

Etant membre des CIVAM (Centre d'Initiative pour la Valorisation de l'Agriculture en Milieu Rural), nous avons comme revendication et slogan « la durabilité agricole », c'est à dire la capacité à transmettre sa ferme, ce qui implique un tas de choses. Quand on se revendique de cette **durabilité agricole** et qu'on se rend compte **qu'on ne nourrit que 10 % de la population, on ne peut plus se revendiquer d'être durables. Où mangent les autres ?**

On a mené une enquête recherche-action, soutenue par le Ministère de l'agriculture, pour savoir où mangeait l'ensemble de la population française et quels moyens elle se donnait pour cela.

Il y a ceux qui peuvent sortir la carte de crédit, et ceux qui ne peuvent pas. **La politique publique** a une réponse à cette question : « **allez à l'aide alimentaire** ». Ceux qui n'ont pas les revenus mangent à l'aide alimentaire. On s'est dit qu'on pourrait améliorer l'aide alimentaire, et on s'est rendus compte que c'était de très mauvaise qualité. Cela ne rime à rien. C'est d'une extrême violence. Benedicte Bonzi détaille les **violences alimentaires** qui sont faites. On a donc renoncé à l'idée de l'améliorer. Et dans tous les cas, il faut que l'aide

alimentaire reste un dispositif d'urgence et non un mode d'alimentation normalisé pour des millions de Français.es.

En 2016, on comptait déjà 5,5 millions de personnes ayant eu recours à l'aide alimentaire (Etude de la DGCS). Et en 2018, une personne sur cinq aurait du mal à se procurer une alimentation saine pour assurer trois repas par jour (Baromètre de la pauvreté Ipsos/Secours populaire sept. 2018). Pendant le confinement, ces chiffres ont beaucoup augmenté.

Le chiffre qui vient de sortir pour l'insatisfaction alimentaire concerne 26 millions de personnes.

Le constat est cruel.

Dans la Loi Pisani, pour nourrir les français, il fallait une **société d'abondance**, et donc un **processus industriel**. Cela impliquait la division du travail et la séparation des tâches (on dit au producteur : « produis, te casse pas la tête avec l'environnement ni avec les consommateurs »).

C'est un processus industriel.

Dans tous les mouvements agricoles, paysans, **on a oublié de se préoccuper du corps social**. C'est la même situation que pour l'environnement. 26 millions de personnes ne veulent plus manger ce qu'on produit. Il faut rompre ce processus diabolique et **socialiser**.

Comment la rendre pratique ?

- **Au niveau des collectifs autour de l'agriculture et de l'alimentation :**

- pour la Conf' : mettre en place un chantier de réflexion sur la **mise en commun des moyens de production**. Un travail est en route là-dessus avec une réflexion sur les **statuts SCOP** (Société coopérative et participative).

- pour la Conf' et les Ami.e.s de la Conf', avec la Plateforme Pour une autre PAC, qui regroupe 43 organisations, dont les Ami.e.s de la Conf' : une réflexion est en cours sur la PAC pour la rendre agricole ET alimentaire. **La PAC structure la production.**

- **La politique publique doit nous revenir.** Ce n'est pas que l'État. Ca peut être des institutions plus locales, mais c'est aussi des institutions que nous pouvons créer nous (ex : avec les groupements d'achat). Cela relève des politiques publiques et peut être appuyé.

- ou bien... **mettre en place une sécurité sociale de l'alimentation (SSA)**. Basée sur 3 piliers :
 - l'universalité,
 - le financement par la cotisation,
 - et le conventionnement des producteurs (à savoir la production agricole, mais aussi la transformation et la distribution)

Cette SSA s'adresserait à tout le monde. Les politiques pour les pauvres échouent toutes. Quand on fait une politique pour les pauvres, c'est qu'on a fait une politique pour les riches avant. Ce qu'il faut faire, c'est une politique pour tout le monde.

>>> En restant dans cette politique de l'offre, on se retrouve, en tant que producteur, à être un **complément de gamme du complexe industriel**.

Donc **il faut partir de la demande**. A partir de ces **caisses de conventionnement**, auxquelles participeront les habitants d'un territoire (assurés sociaux élus ou tirés au sort à partir d'un échantillon représentatif de la population).

A partir de là, il sera possible de **définir collectivement des moyens de production qui seront conventionnés** (production, transformation, lieux de vente).

>>> En parlant de la SSA, on parle aux mangeurs, aux producteurs, aux syndicats agricoles comme la Confédération paysanne, mais aussi, et là c'est plus compliqué, aux syndicats de salariés de l'agroalimentaire et de la distribution. C'est un enjeu crucial, car leur métier va changer avec cette nouvelle manière de s'alimenter et l'existence d'une sécurité sociale de l'alimentation.

Il y a 20 ans, on a fait un constat dans le réseau InPACT : le constat que si chacun de nos adhérents acceptait de réfléchir à ce qu'il mange, on pourrait lever 50 millions d'euros d'impôts par an. En cotisant 10 euros par mois. Cela ne serait pas si ambitieux de se fixer ce genre d'objectif.

Le mouvement Diwan (écoles associatives, gratuites et laïques où l'enseignement est dispensé en langue bretonne) se finance depuis des années sur un financement de ce type-là. Et quand vous regardez bien, 30 % du temps de travail consiste à chercher de l'argent pour financer les 70 % autres pourcents de temps de travail.

Nous avons un premier travail à faire, c'est de **socialiser les connaissances**. »

>>> Ressource : Champs d'actions, le podcast de l'Agriculture paysanne, dont le premier est consacré à la sécurité sociale de l'alimentation : <https://podcloud.fr/podcast/champs-dactions>

Nous avons ensuite eu le plaisir d'accueillir deux élus mobilisés sur les questions agricoles et alimentaires :

- **Joël Labbé, Sénateur et ex maire de St Nolff, dans le Morbihan**
- **Pascal Guiblin, Maire de La Vraie Croix**

Pascal Guiblin, Maire de la Vraie Croix :

« Très heureux d'être là.

J'aimerais rappeler l'importance du bon sens. Toutes ces personnes présentes ici, cela montre qu'il y a de l'intérêt sur ce sujet. Je n'ai pas la prétention d'avoir des connaissances hyper pointues en agriculture, mais je vois ce qu'il se passe dans la presse. Je suis fils de paysan : dans mes souvenirs, on vivait plus chichement mais avec moins de stress. Il faut **revenir à une société de bon sens**. »

Joel Labbé, Sénateur et ex maire de St Nolff, dans le Morbihan

« C'est pour moi une première rencontre de Pascal Guiblin en tant que maire en activité. Heureux de cette rencontre. Je suis aussi fils de paysan. Et je ne suis pas neutre, puisque je suis adhérent aux Ami.e.s. Je suis très connoté mais ce n'est pas négatif : « on est dans la

merde. Il est tard mais pas encore trop tard si l'on prend les décisions et les orientations qui conviennent. »

« La politique est l'art de rendre possible ce qui est nécessaire ». C'est ce que j'essaye d'appliquer en toute modestie.

C'est fantastique qu'autour d'un syndicat, des personnes aient envie de soutenir les paysans et un modèle agricole. Il faut des mobilisations qui soient les plus fortes possible mais les plus pacifiques possible. Car nous sommes en extrême danger de violence. Si on y répond par la violence, on est mal partis. Ayons une culture de la non violence. Avant les Amis de la Conf', il y a la Conf'. Je croise d'ailleurs souvent Jean-Claude Balbot.

J'aimerais aussi rappeler l'importance du travail de fond fait par Solidarité paysans. Et l'approche extrêmement intéressante de Pour une Autre PAC. Ce n'est pas encore abouti, car c'est un travail en cogitation. Beaucoup d'enjeux dépendent de la politique européenne.

Il est vital que la PAC change.

Sur une idée d'Olivier de Schutter, cette PAC doit être une PAAC : une **Politique Agricole et Alimentaire Commune**.

Il y a notamment la notion de **paiement pour services environnementaux**, pour les paysans qui pratiquent une agriculture vertueuse. Si on réussit à obtenir ces orientations là, cela change tout. Car cela incitera la grande partie des agriculteurs à faire leur transition. Ce sont des combats de haute lutte, mais étant donné le contexte, l'avenir est là, mais en face il y a du lourd. La FNSEA est extrêmement puissante, elle parle toujours au nom de LA profession agricole alors qu'elle devrait parler au nom d'un syndicat, le sien, qui défend les intérêts des firmes de l'agroalimentaire, de l'agrochimie.

Mais il y en a d'autres, notamment un qui porte un autre projet de société et qui a le droit de s'exprimer.

Le lobbying fait qu'il y a des retours en arrière et on est en plein dedans, avec les néonicotinoïdes. J'avais déposé une résolution européenne en 2015 pour se pencher sur la question. Avis négatif du ministre et moquerie.

Avec Barbara Pompilli, on a fini par trouver une majorité : ça a donné la Loi biodiversité en 2016 (Loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages), où l'on votait le principe de non régression du code de l'environnement.

Et là cette dérogation pour les néonicotinoïdes, c'est le gouvernement qui a plié aux lobbys de la betterave. C'est une régression absolument abominable. Je vais porter l'une des voix alternatives au Sénat. Car depuis les dernières élections sénatoriales, nous avons un groupe écolo au Sénat. Je suis maintenant chef de file pour les politiques agricoles et alimentaires.

La Sécurité sociale de l'alimentation : voilà une idée extrêmement innovante, d'avenir, celle-là doit être portée, en bénéficiant du travail de ces gens qui cogitent. Emmanuelle Ducros, journaliste à la solde des lobbies, dit que l'on contrarie l'agriculture et qu'on fait en sorte qu'une partie des gens ne puisse pas manger des produits de qualité. C'est abominable d'entendre ça.

Il faut mettre en place le **droit à l'alimentation**. Cibler cette SSA vers des produits de qualité et de proximité. C'est passer de l'autre côté de la société capitaliste.

Je suis un optimiste, mais combatif car sans combat on n'y arrivera pas. De nombreuses expériences se montent et démontrent que ça fonctionne.

Loi Labbé : quand je l'avais proposée, plein de gens m'avaient dit que je rêvais un peu. Mais je n'ai pas lâché. Interdiction des pesticides dans ma commune. Au bout d'un an, on a trouvé une majorité. D'où notre rôle au niveau national. Notre responsabilité est de tanner les choses pour que ça bouge.

Au fil du temps ça finit par évoluer et ça déstabilise parce que nous sommes tous des humains, qui pensons à nos enfants et aux générations à venir.

On y croit. Il faut continuer à sourire mais de manière convaincante !

En tant que citoyen : se tenir au courant de ce qui se passe. Interpeller les députés, qui ont bien ce besoin de pouvoir regarder les gens dans les yeux.

Ca déstabilise, lorsqu'on s'adresse à l'humain.

Au Sénat, je vais demander un vote à instruction publique pour que le vote soit connu de tout le monde.

Plantes médicinales : il faut trouver une majorité pour que les herboristes soient reconnus en France.

Pour le moment, il faut faire avec la 5ème République, même si on veut la 6ème.

Interpeller les parlementaires.

Questions / réponses :

Joël Labbé : La question du foncier est essentielle en agriculture. On travaille sur le démantèlement des grandes fermes qui ne peuvent plus être reprises. Comment faire en sorte de rediviser les fermes pour redispacher ? On attend une loi depuis plus de 5 ans, on n'y arrive pas. On essaye par des propositions de loi d'au moins faire des segments.

En local, dans le Morbihan : il y a le projet du 2*2 voies. La Conf' est concernée sur les territoires. 28 hectares de terres agricoles seraient sacrifiés pour quelque chose où il peut y avoir des alternatives. Il faut **poser la question du zéro artificialisation des sols** dès maintenant.

On sait qu'il y a une volonté nationale de poursuivre l'industrialisation. On est sur le point de bascule. Soit on laisse tout partir, soit l'instinct de survie prend le dessus. J'y crois aussi beaucoup, car ces projets n'ont plus de sens.

La Terre un bien commun ? Oui, car elle est nourricière. On ne doit pas avoir le droit d'y faire n'importe quoi.

Pascal Guiblin :

On a des bouts de terrain dans nos campagnes, qui appartiennent à des gens qui les ont gardées et qui n'en font rien. Il y a un travail à faire aussi au niveau de l'**aménagement foncier**. Mettre des chevaux, entretenir les terrains.

Je vais aller à l'association des Maires pour le réaménagement des terres et mettre du bien manger dans nos assiettes.

Joel Labbé :

Au pays de Vannes, un PAT (Projet Alimentaire Territorial) est en train de se mettre en place. Mettre en place des circuits de proximité, pour alimenter notamment les cantines.

Loi EGALIM : 20 % de produits bio et 50 % de produits de qualité et locaux dans la restauration collective. Ça, on a réussi. **Si on bosse sur la demande faut qu'on arrive à ce que la production suive.** L'essentiel de la marge doit revenir à celui qui produit.

Question des méthaniseurs : il y en a un juste pas loin à la Vraie Croix.

Il faut renoncer au développement du tout nucléaire, mais à côté de ça il faut produire de l'énergie. Le premier axe, c'est la **sobriété énergétique.**

La méthanisation de petite structure peut se défendre mais les méthanisations industrielles (effluents, végétal, maïs) sont inadmissibles. La terre doit être de la terre nourricière.

En Bretagne, on est en surproduction totale d'animaux. Il ne faut pas que la production d'énergie par la méthanisation justifie l'agriculture industrielle, c'est une aberration.

Merci à toutes et tous !

Projection des portraits de paysan.ne.s du Morbihan // échanges avec les paysan.ne.s Présentation des 6 portraits vidéos et introduction

Morgan Ody, co-porte-parole de la Confédération paysanne du Morbihan.

« Il y a 11 administrateurs à la Conf' du Morbihan, et une évolution assez importante du syndicat. Pas mal de jeunes qui sont arrivés s'installer dans le département. Enjeu de les faire adhérer à la Conf'.

Nous leur avons posé la question : qu'est ce qu'il faut qu'on change dans notre mode d'organisation pour que vous veniez à la Conf'?

La plupart des anciens étaient en circuit long et les nouveaux en circuit court. Les jeunes voulaient que les discussions ne tournent plus qu'autour du prix du lait.

Les administrateurs ont plutôt la quarantaine maintenant. Il faut qu'on continue pour des 25/30 ans.

La Conf 56 a autour de 200 adhérents. On n'a pas pu faire l'AG avec le Covid et c'est le lieu où les gens adhèrent. On a très peu de retraités. Nous avons une grosse marge de progression.

Depuis 4 ans, les Ami.e.s de la Conf' du Morbihan ont été créés et cela a augmenté la force de la Conf'. Le lien à des non paysans est très important. On n'est pas majoritaires au niveau agricole mais au niveau de la société oui.

A la Conf', il y a beaucoup de tensions au niveau des enjeux :

- défendre les paysans et de l'autre changer la société : beaucoup de discussions là-dessus
- faire du développement rural (monter des magasins de producteurs...) et tenter d'influencer les politiques pour faire changer le cadre réglementaire.

Il faut réussir à tout faire sauf qu'on n'est pas assez nombreux. L'enjeu n'est pas d'opposer ces enjeux mais de savoir qu'ils existent. On va faire plus si on est plus.

Ce qu'on fait concrètement au jour le jour, c'est de l'accompagnement individuel. Beaucoup de gens nous appellent.

On fait du plaidoyer auprès des Commissions Départementales d'Orientation Agricole (CDOA). On a rencontré tous les parlementaires du Morbihan qui ont bien voulu venir. On a récemment rencontré le Préfet.

Le relationnel est important.

La mobilisation sociale aussi. C'est l'aspect le plus visible de notre activité. Soit en tant que Conf' toute seule, soit avec les partenaires. Etant paysans, nous devons passer pas mal de temps sur la ferme. Les Ami.e.s de la Conf' sont un partenaire privilégié et les autres sont importants aussi.

Depuis 2 ans, nous avons beaucoup travaillé sur la question des fermes usines en volailles. A partir de l'appel au secours d'une adhérente, car l'usine allait s'installer en face de chez elle.

Plusieurs manières d'agir : en participant aux enquêtes publiques, en organisant des pique-niques manifs, en se lançant dans des recours juridiques. Les Ami.e.s jouent là un rôle essentiel car cela coûte assez cher. L'appel à financement participatif porté par les Amis est précieux.

On a fait grand bruit au niveau de la région. La FNSEA est furieuse, ils font même des contre conférences de presse. Parfois, dans nos organisations, on a très peu de moyens, parfois on a l'impression que ça ne sert à rien de faire des manifs.

Mais à la région, ils ont été obligés de faire des communiqués disant que la région ne finançait pas les fermes usines. On arrive donc à peser sur les lignes de fractures et donc sur les politiques qui peuvent se mettre en œuvre ensuite, et ça on ne peut que le faire en se mobilisant avec la société, avec les citoyens.

L'alliance entre les paysans et les citoyens est indispensable. Même une manif à 20 ne sert pas à rien. »

Stephanie Crepin, animatrice de la Conf 56 :

« C'est un témoignage en tant que salariée, je peux vous assurer de l'importance d'avoir des amis à côté. Vous êtes très présents à nos côtés. C'est un soutien financier mais aussi logistique, qui me permet de me concentrer sur la coordination.

Julien Metayer était notre trésorier jusqu'à il y a peu. Nous avons eu une rencontre au Crédit mutuel de Bretagne, on y avait présenté les Ami.e.s. Ils ont été étonnés. En sortant, Julien nous a dit : « J'ai vu dans leurs yeux qu'ils n'avaient pas d'amis ». »

Catherine Lusseau, administratrice des Ami.e.s de la Conf' du Morbihan et des Ami.e.s de la Conf' National

« Les Ami.e.s de la Conf' du Morbihan travaillent sur la question de l'installation. On s'est rendu compte qu'on manquait de supports visuels pour parler du sujet. On a donc décidé de faire des entretiens sur support vidéo. On a fait une demande au national, car cela a un coût.

Nous avons réalisé 6 vidéos pour montrer la diversité du métier de paysan.

C'est la première fois qu'on les présente.

Elles seront mises sur le site national des Ami.e.s de la Conf' et diffusées largement. »

Jérémie Lusseau, réalisateur des 6 portraits :

« Merci à tous les paysans et paysannes de m'avoir accordé du temps pour me parler de vous et de vos métiers. J'espère que ces films pourront susciter des vocations. Bon visionnage ! »

Questions aux paysans présents suite à la projection des vidéos :

- Ce sont des expériences réussies. Avez-vous eu connaissance de l'échec d'une installation ?

Gwénolé Le Galloudec, Brasserie La Bambelle : certaines personnes arrêtent au bout de 8/10 ans, mais ce n'est pas forcément un échec. Ce sont des métiers prenants et on peut avoir envie de ne faire ça qu'une période. Une carrière de 20 ans c'est chouette.

Tiffen et Jean-Noël Yvon, ostréiculteurs : nous avons parfois eu des retours négatifs, mais ce sont des gens qui ont subi de mauvais aléas. Certaines années, il y a des maladies, souvent liées à de mauvaises pratiques.

Certains ont parfois eu des difficultés au niveau des salariés. Beaucoup de gens qui sont partis faire autre chose. Difficulté à trouver de la main d'œuvre qualifiée, donc il faut reformer la main d'œuvre.

Pierre-Yves Floch, éleveur de porcs : avant on s'installait de bonne heure, par transmission, maintenant on s'installe une fois qu'on s'est forgé son idée. Il vaut mieux ne pas s'installer trop jeune. Il y a aussi la question de s'entendre avec les gens. C'est la vie de toute société. On n'était pas trop habitués à ça dans monde agricole. On commençait l'activité agricole et on la finissait.

Gwénolé Le Galloudec, Brasserie La Bambelle : il faut quand même relever que tous les gens de ces vidéos sont des hyperactifs. Mais c'est aussi des prises de risque, des insomnies. Ce n'est pas n'importe qui qui va monter des fermes comme ça. Il ne faut pas non plus banaliser. Ce sont des rythmes de vie, des prises de risque. Mais on rigole bien.

On ne cherche pas des savoir faire, mais des savoir être. Il faut faire gaffe aux humains à qui on propose de s'associer. On se laisse un an pour décider si on y va tous ou pas.

- En tant que personnes non issues du milieu agricole, comment avez-vous vécu cette transition ?

Mathilde Hors & Anthony Civel, éleveurs de brebis : C'est un milieu très masculin, je ne vais pas à la CUMA (Mathilde)...

Tiffen et Jean-Noël Yvon, ostréiculteurs : on est locataires du parc public maritime, c'est la propriété de l'État.

- Recrutement :

Pierre-Yves Floch, éleveur de porcs : il y a eu une formation pendant 2/3 ans pour mon associé actuel, car il était en activité conventionnelle, mais avait une ouverture vers un changement de modèle agricole.

Julien Berlie, paysan-boulangier : je suis associé avec un ami.

- Existe-t-il au niveau des chambres d'agriculture ou CIVAM une structure de conseil au GAEC ?

A la chambre d'agriculture il y a un service médiation. C'est prévu dans le statut des GAEC. Ou on choisit quelqu'un pour cet accompagnement.

- On voit des parcours sur les 5 à 10 ans, avant de se dégager peu à peu du temps. Comment vous voyez l'évolution de votre exploitation ?

- Jamais rien de figé.

- Il y a parfois la limite physique et la question de l'âge. Ce sont des métiers qui sont quand même exigeants. On commence à 40 ans et on finit à 60 ans. Dans les métiers marins, on peut être à la retraite à 55 ans. Ce n'est pas pour rien.

- Pour beaucoup, il y a la barrière des prêts à l'installation. Des emprunts à rembourser, entre 10 à 15 ans après une installation, on commence à arriver à rembourser.

- A la brasserie, s'il y en a un qui part, il peut être remplacé, le turn over est prévu dans l'organisation ; la demande augmente tout le temps. Il faut choisir quand on s'arrête de produire plus.

- Foncier ? Ressenti par rapport au fait d'être locataire des terres ?

Mathilde Hors & Anthony Civel, éleveurs de brebis : on loue à la famille. On a des baux de 9 ans reconductibles : un propriétaire ne peut pas te demander de partir sauf s'il veut s'installer.

Gwénoù Le Galloudec, Brasserie La Bambelle : moi j'ai eu un bail de carrière de 20 ans, sauf que quand il s'arrête, on peut te virer direct. Ce sont des propriétaires de la noblesse. Pour le reste, ce sont des baux reconductibles, où vous êtes inviolables.

Les vidéos sont disponibles sur cette page :

<http://lesamisdelaconf.org/2020/10/19/paysan-ne-demain-pourquoi-pas/>

En espérant qu'elles puissent susciter des vocations !

Dimanche 11 octobre – Assemblée générale

Présentation et vote des rapports.

Rapport d'activité 2019 :

Présenté par Jean-Pierre Edin et Lucile Alemany, animateurs des Ami.e.s de la Conf

Le rapport a recensé les activités suivantes :

- la poursuite de la campagne "Décidons de notre alimentation !", pour sensibiliser et outiller les citoyens sur les politiques agricoles et alimentaires, notamment en vue des élections municipales de 2020 ;

- l'organisation de projections-débats, de formations, de visites de fermes...

- des campagnes d'appels à dons : soutien à la Confédération paysanne du Lot dans sa lutte contre le méthaniseur industriel de Gramat; soutien à la Confédération paysanne de Loire-Atlantique pour financer une deuxième campagne électorale à la chambre d'agriculture (suite à un recours en annulation de la première élection par la FDSEA); soutien à Pierre Alessandri,

paysan en Corse du sud, membre de Via Campagnola, dont la distillerie d'huiles essentielles a été détruite par un incendie criminel; soutien aux travailleurs et travailleuses étrangers en conflit avec Laboral Terra (en lien avec la Conf' des Bouches du Rhône) ;

- la poursuite de la réflexion et du travail d'accompagnement de structuration de regroupements locaux, sous formes d'associations ou de groupes informels, via une cartographie et une présence de l'association nationale aux nouvelles rencontres organisées ;

- la multiplication de l'organisation de "marchés paysans", notamment dans de nouvelles villes en Ile-de-France, via une structure indépendante "Marché paysan", maintenant un lien fort avec les Ami.e.s de la Conf' ;

- la réalisation d'une partie des activités programmées dans le cadre du projet conjoint avec la Conf', intitulé "La PAC : trait d'union entre paysan.ne.s et citoyen.ne.s" cofinancé à 60% par la Direction générale de l'agriculture et du développement rural (DG Agri) de la Commission européenne ;

- l'accompagnement de la Conf' dans différents combats :

- les élections chambres de janvier 2019
- le soutien à la Conf' dans ses revendications face à la suppression des financements consacrés au dispositif de formation « émergence », un fonds VIVEA destiné à l'installation paysanne, dont nous avons tant besoin.

- la continuation de luttes militantes sur de grands projets inutiles à retentissement national :

- la poursuite de la lutte contre le GCO (Grand Contournement Ouest Strasbourg)
- une première victoire sur les terres de Gonesse (95), avec l'abandon du méga projet Europacity
- une autre victoire avec l'abandon de l'A 45

- un renouvellement des membres du CA et du Bureau à l'AG de juin 2019 et les mois suivants, ainsi qu'une réflexion sur le fonctionnement du CA et du Bureau, devenu bureau collégial en juillet 2019 (constitution par le CA le 4 juillet 2019 en application des nouveaux statuts adoptés en AG extraordinaire en juin 2019).

Nombre de présents au moment du vote : 117 voix (34 présents + 83 représentés)

VOTE :

Pour : 111

Contre : 6

Abstention : 0

Le rapport d'activité 2019 est adopté à la majorité des voix.

Rapport financier 2019 :

Présenté par Eudora Berniolles, trésorière des Ami.e.s de la Conf'

Après présentation du rapport, Eudora précise quelques points :

- Le rapport a surtout été rédigé par Marc Mangenot, qui n'a pas pu être là mais a une grande expérience des finances des associations.

Notre association est très indépendante : 93 % de nos financements viennent des cotisations, ce qui nous donne une grande liberté dans l'utilisation des fonds. 5 % ont été financés par le financement européen DG AGRI et 2% par la vente d'objets et documents. Une nouvelle candidature avait été faite pour l'année à venir, avec la Confédération paysanne, mais la demande n'a pas été acceptée, l'Union Européenne estimant que nous n'étions « pas assez proches de la Confédération paysanne ». Pour être admis, il aurait fallu signer une convention de subordination à la Conf', pour être considéré comme une « filiale ».

- Utilisation des fonds :

- 64 % servent à financer des soutiens à la Conf' et à l'agriculture paysanne. Notre contribution a un peu baissé en 2019, mais nous avons dans le même temps accordé un soutien fort avec des campagnes comme le procès des 1000 vaches.
- 18 % pour les salaires : maintien de 2,5 jours par semaine pour Jean-Pierre, et passage de 2,5 jours à 4 jours en 2019, puis à 5 jours à en 2020 pour Lucile.
- 11 % répartis entre des charges diverses (achat matériel, charges diverses).

- Nous faisons attention à essayer d'augmenter le fonds de roulement chaque année, de manière à être indépendants un peu plus longtemps. Pour les charges fixes, nous sommes pour le moment autonomes sur 3 mois et demi. Il faudrait avoir un peu plus de marge. Cela implique d'être économe dans les dépenses.

- Nous avons pour projet de lancer une grande campagne d'appels à dons avec la Conf' pour aider conjointement le combat pour l'agriculture paysanne.

- pour les groupes locaux : 10 euros par adhérent d'un département sont reversés aux associations départementales.

Deux personnes interrogent la signification des « comptes réels » par rapport au déficit comptable sur le projet DG Agri :

- Nous avons prévu un budget qui finalement n'a pas été dépensé. C'est ce qui distingue les comptes « comptables » des « comptes réels ».

Le DG AGRI permettait d'être financé à 60 % sur toutes nos activités, notamment sur les salaires. Mais nous n'avons réalisé que 20 000 euros de dépenses et non 50 000, comme initialement prévu dans le cadre du DG AGRI. Il apparaît donc comme un déficit comptable par rapport au budget prévisionnel que nous devons accorder au projet DG Agri et que nous avons « réservé » (provisions) dans la comptabilité mais il s'agit juste d'argent que nous n'avons pas dépensé.

Deux personnes questionnent la cotisation « de date à date » et le travail des salariés :

- Pour les cotisations, nous avons toujours fonctionné de date à date. Mais on pourrait avoir d'autres arguments pour passer la cotisation en année civile.

Pour verser la quote part qui revient aux associations locales, nous avons spécifié que nous faisons un versement relatif à l'année précédente. Nous avons des cotisations sur année glissante mais un budget sur année civile. Cependant, il faut avoir en tête que d'une année sur l'autre, çacela s'équilibre.

Pour constituer un budget prévisionnel pour l'année 2021 : on s'efforce de présenter les comptes de manière comptable depuis quelques années de manière à avoir du recul sur les finances de l'association et pouvoir envisager de manière réaliste un budget prévisionnel.

Concernant l'augmentation du temps de travail, c'est un défi qu'on s'est lancé. C'est une croissance lente mais sécurisante. Cela permet de continuer à animer des groupes et d'assurer l'activité croissante des Ami.e.s et notre participation à de plus en plus de collectifs (Pour une autre PAC, Sécurité sociale de l'alimentation, Plateforme Objectif Zéro OGM, Jour d'Après), et de plus en plus de personnes nous suivent sur les réseaux.

Une personne questionne certaines lignes de dépenses :

- Il y a eu des frais d'entretien, notamment liés aux punaises de lit ; des frais de communication, liés à la réalisation du Kit de mobilisation (frais de graphisme et d'impression) ; et des frais un peu moindres pour l'organisation de l'AG en 2019, comme elle a eu lieu à Bagnolet.

Nombre de présents au moment du vote : 117 voix (34 présents + 83 représentés)

VOTE :

Pour : 107

Contre : 6

Abstention : 4

Le rapport financier 2019 est adopté à la majorité des voix.

Rapport moral 2019 :

Présenté par Jean Azan, administrateur des Ami.e.s de la Conf'

Les Ami.e.s de la Conf' fêteront en 2021 leurs 18 ans, l'âge de la majorité, dans un contexte nouveau avec la crise (du COVID 19?) et ses conséquences...

18 ans au service d'une agriculture paysanne ; 18 ans à défendre une alimentation saine pour toutes et tous ; 18 ans à défendre des paysans nombreux, responsables, vivant de leur travail ; 18 ans à se battre contre les OGM et leurs avatars...

Le combat continue avec notre implication dans de nombreux collectifs. En 2021, nous devons être partie prenante du combat pour que le monde de demain ne soit pas celui d'hier, ce que nous faisons déjà aux côtés de la Conf' et d'une trentaine d'organisations au sein du collectif *Plus jamais ça*. Nous devons aussi continuer à nous battre au sein de la plateforme *Pour une autre PAC*, tant les décisions à venir dans ce domaine seront lourdes de conséquences ; continuer à agir contre le CETA et tous ces accords internationaux tueurs de notre agriculture ; poursuivre la lutte contre les OGM, qu'ils soient transgéniques ou issus de mutagénèses avec la marche contre Monsanto et Objectif Zéro OGM.

Beaucoup de combats donc sans oublier le principal d'entre eux : notre campagne « Décidons de notre alimentation ! », plus que jamais d'actualité, surtout avec les résultats des élections qui ont vu ces idées prendre une place prépondérante dans les préoccupations des Français.

Il nous faut aussi continuer à avancer dans la réflexion sur la sécurité sociale de l'alimentation avec nos partenaires, car il reste beaucoup de choses à définir pour transformer l'ensemble du

système de l'alimentation (production, transformation, distribution, consommation) et garantir un accès à une alimentation choisie pour toutes et tous.

Mais ce n'est pas tout : il nous faut également renforcer nos actions de formation faites avec Terre de Liens Île-de-France et les AMAP Île-de-France ; nous avons pu expérimenter pendant le confinement les formations par visioconférence, idée qu'il faut peut-être garder pour permettre à un plus grand nombre d'y participer.

D'autres sujets nous mobilisent : l'aspect international et les conséquences, partout dans le monde, de la crise qui va encore renforcer la pauvreté et les inégalités, et risque d'augmenter de manière drastique les problèmes de faim dans les pays les plus pauvres. Sans oublier en France le système DEMETER, cellule de surveillance des opposants à l'agriculture industrielle, mis en place par le gouvernement (à la demande de la FNSEA), qui vient apporter des limites à notre liberté, mais aussi le problème de l'eau, celui de l'artificialisation des terres et tant d'autres qui nous éloignent du chemin de l'agroécologie paysanne.

Pour arriver à mener de front tout cela, nous avons choisi, depuis 2015, de nous développer en menant une politique déterminée pour susciter la création d'associations locales ou de groupes moins formels. Cet effort s'est avéré positif, mais encore insuffisant. Il devrait permettre de rendre cohérent le projet des Ami.e.s de la Conf' sur l'ensemble du territoire, de mieux échanger et mutualiser.

Certains souhaiteraient changer l'organisation pour passer à un fonctionnement en fédération d'associations. C'est une hypothèse qui devra être discutée sereinement, sans précipitation, car elle amène beaucoup de questions à débattre (taille de l'association, gestion de l'organisation et du financement, avantages et inconvénients....). Bref, nous devons réfléchir, le moment venu, à des propositions permettant de vivre encore longtemps et de rester toujours à la pointe du combat pour nos idées et nos valeurs.

Voilà en quelques mots ce qui nous attend pour 2020, 2021 et les années suivantes pour nous permettre d'aller vers un monde plus juste et équitable !

Nombre de présents au moment du vote : 117 voix (34 présents + 83 représentés)

VOTE :

Pour : 104

Contre : 10

Abstention : 3

Le rapport moral 2019 est adopté à la majorité des voix.

Les rapports d'activité, financier et moral sont adoptés à la majorité des voix.

4 – Présentation du nouveau règlement intérieur :

Présenté par Catherine Lusseau, administratrice des Ami.e.s de la Conf'

Les amendements faits au règlement intérieur sont présentés :

- Art 4.6 : précision sur la particularité alsacienne du fait de son histoire

4.6. Financement des associations locales des Ami.e.s de la Confédération paysanne :

Le versement des cotisations se fait à l'association nationale. Ceci en conformité avec les articles 4 (L'association se compose des personnes, physiques et morales, à jour de leur cotisation) et 6 des statuts (Tous les membres doivent verser une cotisation dont le montant est libre, valable un an).

Les associations locales perçoivent une quote-part correspondant au nombre d'adhérent.e.s de leur département. Cette quote-part est décidée et justifiée lors de l'Assemblée générale annuelle de l'association nationale des Ami.e.s de la Confédération paysanne.

Elle est attribuée, en début d'année n, sur la base du nombre d'adhérent.e.s ayant versé une cotisation entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année n-1.

Les couples comptent pour deux adhérents si les deux personnes sont mentionnées sur le bulletin d'adhésion.

Situation particulière de l'association alsacienne du fait de son habilitation à émettre des reçus fiscaux : les adhésions des Amis de la Confédération paysanne d'Alsace sont perçues par l'association alsacienne. Celle-ci reverse chaque année à l'association nationale, en début d'année n, un montant convenu entre l'association locale et l'association nationale. La liste des adhérent.e.s correspondante est également transmise afin que ceux-ci puissent recevoir les informations nationales (lettres trimestrielles, invitation à l'Assemblée générale nationale, aux journées d'été, etc.)

- Art 4.7 : précision sur les dons :

4.7. - Dons

Conformément à ses objectifs, définis par ses statuts, l'association des Ami.e.s de la Confédération paysanne participe à des collectes de fonds, sous forme de dons. Le motif et éventuellement la structure bénéficiaire, sont indiqués sur le document d'appel à dons. Plus précisément, et cette liste indicative n'est pas limitative, les motifs sont rattachés à la défense et à la promotion de l'agriculture paysanne, à l'interdiction des OGM - organismes génétiquement modifiés - et assimilés, à la défense de la biodiversité et de l'environnement, à la limitation ou à l'interdiction d'intrants chimiques ou de produits phytosanitaires nocifs pour la santé et pour l'environnement, au bien-être animal, à l'occasion de frais à engager pour des manifestations de tous ordres portant sur l'un des thèmes ci-dessus énoncés.

Les dons non fléchés sont à l'usage exclusif de l'association qui rend compte de leur utilisation à l'assemblée générale et, le cas échéant, à l'autorité publique.

Les dons fléchés sont reversés à la structure destinataire, déduction faite de 5% correspondant aux frais de gestion supportés par l'association et appliqués sur la somme annuelle de ces dons. Les frais de gestion ne sont pas appliqués si la somme annuelle des dons à reverser à une structure est inférieure à 100 euros.

- Art 5 : précision sur les modes d'action des amis de la Confédération paysanne

5. Les modes d'actions des Ami.e.s de la Confédération paysanne

Les actions des Ami.e.s de la Confédération paysanne doivent s'inscrire dans des méthodes d'éducation populaire, de désobéissance civile ou d'actions non violentes.

Pour cela, les Ami.e.s de la Confédération paysanne développent leurs actions en cohérence avec ce qui permet de défendre et promouvoir l'agriculture paysanne, la défense de l'environnement et de la biodiversité, en convergence avec les actions de la Confédération paysanne ou d'autres associations ou organisations poursuivant des objectifs similaires.

Ces actions peuvent revêtir plusieurs formes, se différencier au local ou au national :

⌚ *Soutien à la Confédération paysanne par la participation et l'organisation de manifestations, d'événements festifs ou revendicatifs, l'interpellation des politiques, des élus, des responsables d'entreprises ou d'administrations (préfectures, par exemple), mais également en proposant les compétences de membres des Ami.e.s de la Conf' aux sections locales de la Confédération paysanne ;*

⌚ *Des activités propres aux Ami.e.s de la Confédération paysanne : par exemple faire de l'éducation populaire, proposer des alternatives (consommation, environnement, marchés, installation, coopératives, politique...), participer au financement pour la promotion et l'extension de l'agriculture paysanne, développer des outils de communication ;*

⌚ *Participation à des collectifs locaux ou nationaux pour l'agriculture paysanne, la lutte contre le réchauffement climatique, le commerce équitable, tant sur les marchés domestiques que dans le cadre des échanges internationaux.*

- Art 7 : ajout de cet article « En référence à l'article 5 des statuts sur le motif « exclusion pour motif grave »

7. En référence à l'article 5 des statuts sur le motif « exclusion pour motif grave »

Le Conseil d'administration, élu chaque année par l'Assemblée générale des adhérents veille au bon fonctionnement de l'association et au respect des valeurs portées par celle-ci : écoute, respect des personnes, intelligence collective, transparence sur les actions menées. Toute personne dont les paroles, les actes ou les écrits, dans le cadre de son activité au sein de l'association, y contrediraient de manière réitérée, constituant ainsi un motif grave, pourra se voir convoquée par lettre recommandée par le Bureau de l'association afin de s'expliquer sur les faits reprochés. Au vu des éléments fournis par le bureau, le Conseil d'administration statuera sur les suites à donner, pouvant aller jusqu'à l'exclusion des instances de décision ou de l'association, lors d'un vote à la majorité simple.

- Art. 8 : ajout de cet article « En référence à l'article 8 des statuts sur le conseil d'administration (CA) »

8. En référence à l'article 8 des statuts sur le conseil d'administration (CA)

Faire partie du CA national, c'est s'engager à faire vivre l'association le mieux possible. Toute candidature est la bienvenue à quelques conditions : être un.e adhérent.e actif/active, dans une entité locale depuis au moins six mois ou, pour les adhérent.es isolé.es, être présenté.e par un.e militant.e plus ancien.ne.

Ce Règlement intérieur a été validé par le Conseil d'Administration du 12 septembre 2020, à l'unanimité des présents.

Sur proposition des associations locales de Charente-Maritime et d'Alsace, un appel est lancé pour celles et ceux qui souhaiteraient participer à la création d'une commission visant à repenser la structuration des Ami.e.s de la Conf' national, pour aller vers le fédéralisme.

5 – Point sur la cartographie actuelle des dynamiques Ami.e.s en France

Présenté par Lucile Alemany, animatrice

Il existe à ce jour 33 groupes locaux répartis sur le territoire. Voir cartographie : <https://batchgeo.com/map/aa3fc7e7f8d7e2f681d7827a2a6dea2f>

- 7 d'entre eux sont constitués sous statut associatif : L'Alsace, la Picardie Nord Pas de Calais, le Maine et Loire, la Charente Maritime, la Seine maritime, la Charente, le Morbihan.
- 4 sont en cours de constitution, issus d'une volonté de la Conf' locale
- 22 sont des dynamiques actives mais non constituées en association.

6. Élection du Conseil d'administration :

Animé par Andréa Blanchin et Eudora Berniolles, administratrices aux Ami.e.s de la Conf'

Lecture de l'article consacré au Conseil d'administration dans les statuts des Ami.e.s de la Conf'.

ARTICLE 8 - Conseil d'administration (CA)

L'association est dirigée par un conseil d'administration d'au moins neuf (9) membres et au maximum vingt-cinq (25) élus par l'assemblée générale. Les candidatures peuvent être reçues jusqu'au jour de l'Assemblée Générale. La durée du mandat est de deux ans.

Les membres sont rééligibles.

Le vote s'effectue à bulletins secrets. Chaque adhérent présent dispose d'une voix plus les pouvoirs nominatifs qu'il a reçus. Les pouvoirs non nominatifs sont répartis équitablement entre tous les membres présents. En plus de son propre bulletin, chaque électeur dispose d'un bulletin par pouvoir. Chaque bulletin fera apparaître la liste des candidats. Dans cette liste, chaque votant peut rayer les noms des candidats.

Les candidats sont élus au conseil d'administration s'ils recueillent au moins 50% du nombre total de suffrages exprimés (présents + représentés par pouvoirs). Au cas où neuf (9) membres minimum ne seraient pas élus, il sera procédé à un deuxième tour pour compléter.

Présentation des candidats au prochain Conseil d'Administration :

Administrateurs en fin de mandat et se représentant :

Laure Quentin
Eudora Berniolles
Catherine Lusseau
Francine Narbal
Jérôme Blauth

Autres candidats au Conseil d'administration :

Robert Bianco
André Cazus
Edith Chevalier
Hristo Kavlakov
Les Amis de la Conf' Alsace

Elise Monge
Aurore Navarro
Guy Nogues
Thomas Salles
Marie-Paule Valette

Administrateurs en cours de mandat :

Jean Azan
Serge Muller
Marc Mangenot
Isabelle Suzanne M'Bengué
Andréa Blanchin
Violette Auberger
François Lotteau

Ne renouvellent pas leur mandat :

Maryvonne Ardouin

Martine Herber, Maurice Coquin et Claire Schreiber ont démissionné en cours de mandat.

Tour de table des candidats :

Nouveaux candidats :

André Cazus : j'habite dans les Landes, aux Ami.e.s depuis 4 ans. Originaire d'une famille de petits paysans dans le piémont pyrénéen, ce qui motive ma présence parmi vous. Membre de la commission « groupes locaux ». Je suis dans la région de No man lands que vous avez vu sur la carte. En relation avec l'Amap locale pour favoriser le développement de l'agriculture paysanne et l'accès à une alimentation de qualité pour tout.es.

Edith Chevalier : je suis du Nord Pas de calais. Très engagée contre les fermes industrielles. J'ai eu l'impression d'une équipe assez dynamique au niveau du CA, ce qui m'a donné l'envie d'y participer et de me rajeunir un peu l'esprit. Cela représente aussi une opportunité pour faire profiter notre territoire de cet élan et de cette dynamique.

Hristo Kavlakov : je suis adhérent aux Ami.e.s depuis un an. Je suis d'origine bulgare. Intéressé par plusieurs thématiques : la PAC, les travailleurs migrants, la Via campesina. Elle est représentée en Roumanie mais pas en Bulgarie. Je pense que les paysans n'y sont pas assez défendus. Tout cela m'incite à vouloir m'impliquer plus fortement dans les luttes locales pour faire retomber aussi cette dynamique en Bulgarie.

Elise Monge : je suis impliquée sur les questions de justice climatique et sociale, Alternatiba notamment. J'ai travaillé pour ATTAC. Impliquée sur accords de libre-échange et l'impact que cela a sur nos systèmes démocratiques et écologiques. J'ai adhéré il y a quelques mois suite à un article écrit dans le *Campagnes solidaires*, suite à une expérience de woofing. Je suis impliquée dans l'organisation des marchés paysans. J'aimerais m'impliquer sur le suivi de *Pour une autre PAC*. J'habite à Paris pour raisons professionnelles mais suis iséroise d'origine. J'y retourne dès que je peux faire du VTT et de la randonnée !

Guy Nogues : j'habite entre Rennes et St Malo, pays de la Bretagne romantique. Je suis adhérent à Terre de Liens Bretagne et administrateur à Eaux et rivières de Bretagne. Nous sommes un peu les Ayatollas de l'environnement en Bretagne. J'ai adhéré aux Ami.e.s depuis 3,4 ans. J'avais participé aux Journées d'été en Normandie, puis dans le Maine-et-Loire, puis à Bagnole l'an dernier. Je souhaitais quand même dire un mot au sujet de Maurice Coquin, que j'avais rencontré lors de cette journée et que j'appréciais beaucoup ; c'est un véritable choc pour moi d'apprendre son décès. Je souhaite à présent m'investir davantage aux Ami.e.s.

Thomas Salles : je viens de Charente Maritime. J'ai rencontré Jérôme Blauth dans le cadre d'un débat organisé par la Plateforme Pour une autre PAC. J'étais à Greenpeace avant et animais le groupe local en Anjou. La Commission « groupes locaux » tourne un peu au ralenti en ce moment, j'aimerais relancer ça.

Présentation des candidats absents par Jean-Pierre Edin :

Aurore Navarro : *lecture de son texte :* « Chers Ami(es) de la Confédération paysanne, Je m'excuse de ne pas pouvoir être présente à l'Assemblée générale de l'association ce week-end. Les contraintes de mon travail précaire de remplaçante contractuelle dans le secondaire rendaient difficile la traversée de la France en si peu de temps.

Adhérente des Amis depuis l'année dernière, mais sympathisante des combats menés par la Conf' et les Amis depuis plus longtemps, je souhaiterais proposer ma candidature au Conseil d'administration de l'association. Dans la Drôme, depuis février dernier, nous tentons de développer une antenne locale des Amis de la Conf' avec Monique Murga. Nous nous confrontons à quelques difficultés géographiques : pour ceux qui habitent au Nord ou au Sud du département, la Biovallée est centrale, même si elle reste située à environ 1h-1h30 de route...Malgré tout, je reste convaincue qu'une action locale, couplée à une coordination nationale, a du sens.

Je suis aussi investie localement dans le collectif « Baronnie en Transition » dont l'un des groupes de réflexion travaille sur la question de la souveraineté alimentaire : recensement des terres agricoles du territoire, projets d'installation de maraîcher, pour une restauration collective saine, vergers conservatoires, etc.

Je serais heureuse de pouvoir m'investir plus sérieusement au sein des Amis de la Conf', favoriser l'échange d'outils et d'expériences à l'échelle nationale. Je suis consciente qu'il me faudra monter régulièrement vers la capitale et je suis prête à le faire.

Je vous souhaite un excellent week-end militant et espère vous revoir bientôt ! »

Marie-Paule Valette : habitant Antibes (06), elle est adhérente depuis 6 ans, et a répondu favorablement à la question « Me présenter au CA, pourquoi pas » sur le formulaire d'inscription.

Robert Bianco : *lecture de son texte :* « Nous vivons une période critique où nous allons devoir faire preuve plus que jamais d'actions éducatives, transversales à plusieurs problématiques. En ce sens, la campagne de recrutement de la Conf' du 48, qui se sert du mobilier urbain existant, est exemplaire d'un processus de désobéissance civile non violente intelligent dans lequel nous devons nous engouffrer, nous et toute la société civile comme ATTAC, et les syndicats. Comme jadis, en démontant le MAC DO de Millau, la voie des actions illégales mais justes est exemplaire de sa capacité à faire venir de nouvelles énergies.

Bien à vous,
BIANCO Robert

Apiculteur retraité, qui ayant entraîné toute sa famille en apiculture restera vigilant sur les modalités qui permettront au pays de s'engager sur une bonne voie. »

Personnes se représentant :

Eudora Berniolles : je suis administratrice depuis 2 ans, engagée au départ dans le groupe de Paris, puis le temps a manqué, étant beaucoup investie au CA national. Impliquée dans l'organisation de la Semaine de l'agriculture paysanne, des marchés paysans et projections-débats. Je suis trésorière depuis janvier 2019. J'aimerais continuer dans de bonnes conditions. En faisant attention à ce qu'il y ait une bonne ambiance, qui permet d'être là pour l'agriculture paysanne et pas pour des querelles.

Jérôme Blauth : vous m'avez pas mal entendu. Je suis président des Amis de Charente Maritime. On a des très bonnes relations avec la Conf' de Charente Maritime. Elle nous renouvelle sa confiance et nous en sommes très heureux. On organise des visites de fermes, des réunions sur la PAC. On est aussi membre des Greniers d'abondance, de l'association Arts-Terre. Des marchés paysans ont lieu tous les 15 jours. Nous participons à des journées portes-ouvertes. La Charente maritime est un très beau territoire mais il est détruit par l'agriculture industrielle. Grave enjeu autour des Marais. On veut faire découvrir les métiers de l'agriculture, montrer quels sont ces parcours de vie. Au niveau national, on est favorable au fédéralisme, et avant ce passage, à déclarer un réseau d'associations locales à la préfecture. On repart pour 2 ans au CA national. On a envie de se défoncer.

Catherine Lusseau : je suis arrivée aux Ami.e.s de la Conf' du Morbihan il y a 4 ans. J'étais référente du groupe local pour le national. Puis je suis arrivée au CA. Je suis motivée pour continuer pour la défense de l'agriculture paysanne. Parce que je suis avec une équipe dynamique. J'ai le même vœu qu'Eudora : travailler dans une ambiance de respect. Passer moins de temps sur les conflits. J'ai été à deux doigts de dire que je ne renouvelais pas mon mandat car les conflits avaient pris beaucoup trop de place.

Francine Narbal : je suis super contente parce que je vois qu'il y a beaucoup de jeunes (contente aussi pour les autres). Je fais partie des très très anciens qui ont participé à la création des Ami.e.s de la Conf' en 2003. Je suis depuis longtemps au CA. J'ai été co-présidente avec deux autres copines pendant 2 années qui se sont très bien passées. Actuellement je me représente pour un ultime mandat de 2 ans. Je fais partie du collectif de travail sur la Sécurité Sociale de l'Alimentation; c'est bien d'avoir ce lien. Je faisais partie aussi du comité de publication de *Campagnes solidaires*. Je viens de passer la main, Andréa Blanchin et Marc Dhenin vont prendre la suite.

J'aimerais dire comme Catherine : jusqu'à il y a peu, le CA était un plaisir ; nous travaillions sereinement, en confiance les uns avec les autres. Il est important d'y être présent, ne pas venir de l'année est problématique. Il faut se sentir vraiment partie prenante de l'équipe.

Laure Quentin : je suis administratrice depuis 2 ans, auparavant investie dans le groupe local de Paris, dans l'organisation de la Semaine de l'Agriculture paysanne et les marchés paysans. Je suis agronome de formation, et travaille sur des sujets de développement rural à l'étranger. Je souhaite poursuivre au CA. Dans une bonne ambiance. Quand je donne du temps c'est pour qu'il ait de l'impact et dans une bonne entente. Je suis très heureuse de cette composition intergénérationnelle.

Je suis aussi impliquée dans la Plateforme Pour une autre PAC. La réforme de la PAC est en pleine négociation : pour la première fois en France, un débat public est organisé. Des temps de rencontres / débats sont organisés dans toute la France. Le prochain est à St Brieuc fin octobre. N'hésitez pas à aller sur le [site IMPACTONS](http://www.impactons.org) pour contribuer. Ce n'est pas qu'un sujet réservé à la FNSEA.

Les Amis de la Conf' Alsace, représentés par Christian Vincent : je suis président des Amis de la Conf' Alsace. L'association est née en 2005 avec beaucoup d'actions. Un dynamisme supplémentaire s'est mis en place il y a quelques années. On espère bien continuer.

On a un beau programme mis en sommeil vu les circonstances. Le nombre de nos adhérents a augmenté ces dernières années. Nous avons 66 adhérents aux Amis d'Alsace à jour de leur cotisation. On a eu un petit problème de trésorière. On aimerait faire un petit rappel : beaucoup vont avoir beaucoup de griefs de la part de l'Alsace et de la Charente maritime. « Vous faites votre choix, mais on en prendra note. »

Élection du nouveau CA, par bulletin secret, par 120 votants (arrivée de Clément Daniel après le vote des rapports, donc 1 voix + 2 pouvoirs blancs à ajouter, ce qui nous mène à 117 + 3 = 120 votants).

Résultats des votes :

BERNIOLLES Eudora (109 voix)
BIANCO Robert (96 voix)
BLAUTH Jérôme (29 voix)
CAZUS André (119 voix)
CHEVALIER Edith (119 voix)
KAVLAKOV Hristo (119 voix)
Les Amis de la Conf' Alsace (53 voix)
LUSSEAU Catherine (109 voix)
MONGE Elise (119 voix)
NARBAL Francine (112 voix)
NAVARRO Aurore (115 voix)
NOGUES Guy (116 voix)
QUENTIN Laure (110 voix)
SALLES Thomas (15 voix)
VALETTE Marie-Paule (75 voix)

Ayant obtenu plus de 50% de voix, les personnes suivantes sont élues au CA :

Personnes nouvellement élues :

BIANCO Robert (96 voix)
CAZUS André (119 voix)
CHEVALIER Edith (119 voix)
KAVLAKOV Hristo (119 voix)
MONGE Elise (119 voix)
NAVARRO Aurore (115 voix)
NOGUES Guy (116 voix)
VALETTE Marie-Paule (75 voix)

Personnes réélues :

BERNIOILLES Eudora (109 voix)
LUSSEAU Catherine (109 voix)
NARBAL Francine (112 voix)
QUENTIN Laure (110 voix)

Le nouveau conseil d'administration est ainsi composé de 19 membres :

Violette Auberger, Jean Azan, Eudora Berniolles, Andréa Blanchin, Robert Bianco, André Cazus, Edith Chevalier, Hristo Kavlakov, François Lotteau, Catherine Lusseau, Marc Mangenot, Elise Monge, Serge Muller, Francine Narbal, Aurore Navarro, Guy Nogues, Laure Quentin, Isabelle Suzanne M'Bengué, Marie-Paule Valette.
